

Service Enfance

## Commission Consultative des Activités Péri et Extra Scolaires

### *Compte-rendu de la réunion du 4 juin 2018*

---

**Présents** : Serge BRUNEAUD, Serge DODIN, Eve DIEBOLT, Raymonde DUBOIS, Laurent HUMBERTCLAUDE, Anne-Marie DUBOIS, Marc LEHAUT, Karen LEMUNIER, Kévin TANGUY, Marylaure CHANDELIER, Sylvaine DESCAMPS, Armelle HULOT, Lionel DODIOT, Rozen DUGAS, Johanna FROGER

**Excusés** : Thierry COZIC, Pierre-olivier MARSAL, Céline ARMANGE, Yann PINCON, Marie-Agnès BUREAU

M.BRUNEAUD ouvre la première séance de la Commission Consultative des Activités Péri et Extra Scolaires.

#### **I. Zanim's**

##### 1) Activités

Après un rapide tour de table, les membres de la commission établissent le bilan des Zanim's, le comité de pilotage correspondant, initialement prévu le 12/6, faisant dorénavant partie intégrante de cette commission.

Lionel DODIOT présente les effectifs des Zanim's :

- Maternelle F.DOLTO : 71 inscrits (58 enfants en moyenne sur l'année), soit 74% des effectifs scolaires
- Maternelle G.PHILIPPE : 82 inscrits (65 enfants en moyenne sur l'année), soit 89% des effectifs scolaires
- Élémentaire G.PHILIPPE : 199 inscrits (177 enfants en moyenne sur l'année), soit 95% des effectifs scolaires
- Élémentaire A.RENOIR : 118 inscrits (102 enfants en moyenne sur l'année), soit 94% des effectifs scolaires

Les activités proposées par les animateurs, et les enfants furent diverses et variées. Celles des intervenants extérieurs, tels que la Maison de l'Europe, l'USA, l'AGAG ou Minéraux et Fossiles ont représenté 178 séances sur l'année.

Rozen DUGAS, référente périscolaire sur le groupe scolaire Gérard Philippe, explique le fonctionnement des inscriptions aux activités : chaque enfant en sélectionne deux, au cas où son premier choix ne serait pas retenu.

Mme DESCAMPS rapporte la satisfaction des enfants sur ces temps périscolaires, où la variété des activités correspond aux attentes des enfants.

Johanna FROGER, référente périscolaire sur la Gautrie, indique que les enfants sont, en fin d'année, fatigués et ne veulent plus participer aux activités : ils veulent être libres de leur temps, pour jouer dans la cour par exemple.

Lionel DODIOT souligne que l'arrivée de nouveaux animateurs a permis également de renouveler le panel d'activités proposées.

## 2) Carte scolaire

Armelle HULOT présente ensuite la répartition des écoles de la circonscription d'Allonnes

<b>4, 5 jours</b>		<b>4 jours</b>	
Arnage	4	Allonnes	10
Mulsanne	2	Etival	2
Rouillon	1	Faye	1
		Fillé	1
		Guécélard	1
		Le Mans	4
		Moncé en Belin	2
		Pruillé le Chétif	1
		Parigné e Pollain	1
		Spay	2
		Saint Georges du Bois	1
		Téloché	2
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28</b>

Seulement 20% des écoles de la circonscription  
reste à 4,5 jours

### Répartition des écoles sur le Département de la Sarthe :

A ce jour, 75 % des communes du Département souhaitent passer à 4 jours, ce qui représente 80 % des élèves et 80% des écoles. Les chiffres seront validés lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale le 14 juin prochain.

Mme DESCAMPS s'interroge si cette répartition peut remettre en question notre organisation et si les parents d'élèves doivent renouveler le questionnaire pour l'année scolaire 2019-2020.

M. BRUNEAUD confirme que le dispositif actuel est maintenu. Le jour où il ne correspondra plus aux attentes des parents, il faudra alors se reposer la question. Mais aujourd'hui, il n'existe pas d'éléments financiers qui nous empêchent de pérenniser cette organisation et de prolonger la gratuité du dispositif.

## **II. Commission consultative des activités péri et extra scolaires**

### 1) Périmètre de cette nouvelle commission

M.DODIN explique que les temps péri et extrascolaires n'ont pas, à ce jour, de commission spécifique, hormis le COPIL des rythmes scolaires, et sont souvent abordés lors de conseils d'écoles, ou d'autres commissions (ex: restauration municipale), en l'absence des acteurs principaux.

L'objectif de cette commission est de mettre en place une réunion dédiée aux activités péri et extrascolaires, afin d'échanger et dialoguer avec les différents acteurs sur nos pratiques, les spécificités de l'accueil collectif.

#### Ce qui sera abordé en commission :

- Le fonctionnement des services d'accueil périscolaire, d'interclasse, des Zanim's, de l'ALSH des mercredis-petites vacances-été
- Les principes éducatifs
- Le rôle des encadrantes (référentes, animateurs et ATSEM)
- Les questions des parents communiquées plusieurs jours avant la commission

#### Ce qui ne sera pas abordé en commission :

- Le temps scolaire
- La qualité des repas
- Le comportement d'un animateur

Cette commission se réunira 2 à 3 fois/an avant les conseils d'école (octobre/février/juin), la première partie de chaque commission étant consacrée aux Zanim's, auxquels assistent les enseignants.

## 2) Rappel du fonctionnement des services

Lionel DODIOT présente les différents services de la Divison Animation

### **ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Ce service permet d'accueillir les enfants des écoles maternelles et élémentaires, avant et après la classe (ou les Z'Anims).

L'accueil périscolaire se déroule sur trois sites différents :

- L'école maternelle Gérard Philipe
- L'école maternelle Françoise Dolto
- L'école élémentaire Auguste Renoir

#### Horaires d'ouverture

##### Écoles maternelles

- Le matin : 7h15 – 8h35
- Le mercredi midi : 11h45 – 12h30
- Le soir : 16h30 – 19h00

##### Écoles élémentaires

- Le matin : 7h15 – 8h25
- Le mercredi midi : 11h35 – 12h30
- Le soir : 16h20 – 19h00

L'accueil périscolaire du soir débute par un goûter. Les enfants sont ensuite accueillis soit au pôle Loisirs (activités ludiques), soit au pôle Leçons, pour les élèves de CP à CM2, afin qu'ils puissent faire leurs devoirs.

#### Inscriptions

Elles ont lieu principalement en juin, via le portail familles

#### Participation

La facturation est établie en fonction des présences réelles constatées, tout 1/4 d'heure commencée étant dû. La participation varie en fonction du quotient familial et s'élève de 0,30 € à 0,50 € le 1/4 d'heure, le goûter étant facturé à l'unité 0,60 €

#### Fréquentation moyenne 2017 de ce service par école :

	Matin	Soir
Maternelle Gérard Philipe	13	22
Elémentaire Gérard Philipe	18	40
Maternelle Françoise Dolto	12	13
Elémentaire Auguste Renoir	7	15

### **INTERCLASSE ELEMENTAIRE**

Sur Gérard Philipe, les 5 animateurs proposent aux 160 demi-pensionnaires de l'école élémentaire diverses activités au choix.

Sur la Maison de l'Enfance, les 10 agents encadrent les 125 élémentaires d'Auguste Renoir qui peuvent se détendre en pratiquant des activités sportives ou manuelles.

Les 2 sites ont un fonctionnement différent du fait de l'éloignement géographique entre l'école Auguste Renoir et le restaurant scolaire de la Maison de l'Enfance, nécessitant une attention plus particulière pour le transport.

Ce service est gratuit.

Lionel DODIOT rappelle les règles d'hygiène des mains mises en place durant ce temps méridien.

## ZANIM'S

Les Zanim's sont les Nouvelles Activités Périscolaires(NAP) mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, en complément du temps scolaire.

Un animateur référent est à la disposition des parents pour les renseigner sur l'organisation de ce service : inscriptions, activités, encadrement.

D'autre part, un affichage est mis en place dans chaque école pour informer des activités proposées.

### Horaires

#### Écoles maternelles

- Les après-midi : 15h45 – 16h30

#### Écoles élémentaires

- G.Philipe : les lundis et jeudis après-midi : 14h50 – 16h20
- A.Renoir : les mardis et vendredis après-midi : 14h50 – 16h20

### Inscriptions

- Elles ont lieu principalement en juin, via le portail familles

### Participation

- Ce service est gratuit

### Cas d'absence ou de présence injustifiée

Les Zanim's sont proposées gratuitement mais représentent néanmoins un coût pour la collectivité. Le nombre d'encadrants nécessaires est prévu en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Les absences et les présences imprévues déséquilibrent l'organisation. C'est pourquoi toute absence ou présence injustifiée ou imprévue fera l'objet d'une pénalité forfaitaire de 2 €.

La question de la responsabilité de l'enseignant est soulevée, lorsqu'en l'absence des parents à la sortie de l'école, il confie l'enfant aux animateurs, alors qu'il n'est pas inscrit aux services périscolaires.

M.TANGUY confirme que l'enseignant reste responsable de l'enfant et doit le remettre à ses parents s'il n'est pas inscrit aux services périscolaires.

## ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS

L'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans se déroule à la Maison de l'Enfance, les mercredis et durant les vacances scolaires.

Une équipe d'animateurs diplômés propose et met en place des activités manuelles, sportives ou culturelles, des sorties, et des grands jeux.

Ces animations peuvent être à l'initiative de l'équipe d'encadrement ou sur propositions des enfants. Un planning d'activités prévisionnel est établi par trimestre pour les mercredis et chaque période de petites vacances scolaires.

Chaque année, des bivouacs et des séjours thématiques sont également proposés par l'ALSH.

### Horaires

- Mercredi : Dès 11h35 pour les élémentaires ou 11h45 pour les maternelles.
- Vacances : De 7h30 à 18h30 (arrivée échelonnée jusqu'à 9h00 et départ possible à partir de 17h00).

### Inscriptions

- Mercredi : Inscription à la demi-journée, avec ou sans repas
- Petites Vacances : Inscription à la journée complète
- Grandes vacances : Inscription à la semaine

Périodes d'inscription : Au plus tard, une semaine avant la date choisie.

Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs le mercredi après-midi peuvent être pris en charge par des animateurs dès la fin de la classe. Les élèves des écoles Gérard Philipe et Auguste Renoir sont accompagnés à la Maison de l'Enfance pour le déjeuner.

Les enfants qui ne participent pas à l'accueil de loisirs peuvent être accueillis à l'accueil périscolaire jusqu'à 12h30.

### Participation

La participation varie en fonction du quotient familial et s'élève de :

- ⇒ 2,50 € à 10,50€ la demi-journée sans repas
- ⇒ 5€ à 21€ la journée complète

- Le repas du mercredi midi, en période scolaire, est facturé en plus du tarif de la ½ journée. Il est calculé selon les mêmes modalités que celles de la restauration scolaire.
- Dans le cadre des séjours, la nuitée est facturée 5€.
- Un accueil péricentre est organisé pendant l'été : une participation supplémentaire par accueil (matin ou soir) est facturée 1,50 €

Lionel DODIOT rappelle les taux d'encadrement appliqués sur la ville d'Arnage :

	<u>- 6 ans</u>	<u>+ 6ans</u>
Accueil périscolaire, Zanim's :	1 pour 14	1 pour 18
ALSH Mercredis (temps périscolaire depuis 2014) :	1 pour 10	1 pour 14
ALSH Petites Vacances – Eté :	1 pour 8	1 pour 12

*Seul l'interclasse n'est pas soumis à un taux d'encadrement spécifique.*

### 3) Principes éducatifs

Le PEDT s'appuie sur les 4 grands axes du Projet Educatif Local à savoir :

- Le « VIVRE ENSEMBLE » : permettre aux enfants et aux jeunes de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité.
- La CITOYENNETE : permettre à chacun, quelles que soient ses origines socioculturelles, d'être un citoyen actif, de se responsabiliser et de faciliter l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie.
- L'ENVIRONNEMENT : permettre de sensibiliser chacun à l'évolution de son cadre de vie et de devenir acteur de son changement.
- La SOLIDARITE : permettre à chacun d'être attentif aux autres et de développer des sentiments de responsabilité mutuelle entre plusieurs personnes, plusieurs groupes.

### 4) Rôle des encadrants

La division Animation est organisée comme suit :

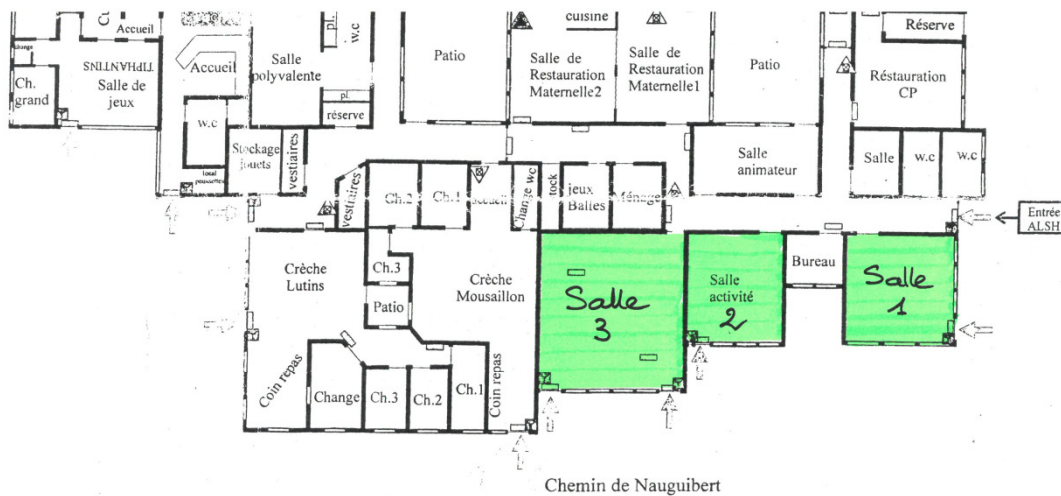
Le responsable, Lionel DODIOT, est chargé de la gestion budgétaire et managériale de sa division. Il est l'interlocuteur des institutions (DDCS, CAF...) et des partenaires locaux (USA, AGAG...).

Les référentes périscolaires, Rozen DUGAS sur Gérard Philipe et Johanna FROGER sur la Gautrie, et extrascolaire, Tiphaine JENKINSON pour l'accueil de loisirs, sont responsables des activités proposées aux enfants, et sont les interlocutrices privilégiées des parents, des enseignants... Leur positionnement sur site facilite la communication entre les différents acteurs.

Les animateurs et ATSEM encadrent directement les enfants durant les temps péri et extra scolaires.

## 5) Questions diverses :

- Concernant les référentes, leurs coordonnées (n° téléphone portable, et adresse mail) seront précisées sur le portail Familles
- M.TANGUY soulève le problème du sirop proposé au goûter aux enfants pour se désaltérer. Afin d'harmoniser les pratiques sur tous les sites, le sirop ne sera servi que ponctuellement (1 fois par semaine maximum).
- Concernant le problème des odeurs dans les locaux de l'école A.Renoir, il est demandé aux services techniques d'apporter des réponses aux parents, notamment sur ce qui a été, et qui sera fait pour en finir avec cette situation.
- Afin de faciliter la communication « représentants de parents d'élèves – Mairie », il est proposé d'établir des listes nominatives des parents d'élève participant aux différentes commissions.
- Salle de motricité école maternelle F.Dolto  
Armelle HULOT explique la problématique grâce au plan ci-dessous :



Capacités maximum imposées par la PMI

salle 1 : 16 enfants - 6 ans

salle 2 : 16 enfants - 6 ans

salle 3 : 32 enfants - 6 ans

} 64 enfants - 6 ans maxi

Les capacités des salles sont fixées par la PMI.

Si la salle 1 est affectée aux TPS, les salles 2 et 3 accueillent, sur le temps scolaire les élèves des 3 autres classes durant l'APS, les Zanim's (58 enfants en moyenne)

La salle 3 est également utilisée par l'accueil de loisirs pour le 3-5 ans (24 enfants en moyenne)

Compte tenu des effectifs des activités proposées dans ces locaux, il n'y a pas d'autre choix que d'utiliser et d'équiper les 3 salles d'activités en conséquence.

Armelle HULOT rapporte ensuite sa rencontre avec ses collègues du service technique et Mme DUBOIS à l'école F.DOLTO pour examiner les possibilités d'aménagement et de rangement de la salle de motricité de l'école.

Afin de libérer de l'espace dans cette salle, tout le matériel de motricité pourrait être rangé dans la salle attenante (ancienne salle informatique) grâce une ouverture dans le mur de séparation actuel.

Le chiffrage des travaux est en cours. La réalisation sera possible en fonction des moyens financiers et humains disponibles, l'été étant la période la plus propice à ce genre de grands travaux.

Fin de la commission : 20h30